



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche**
Service de l'enseignement technique
**Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation**
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
DGER/SDPFE/2016-178
01/03/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : modalités de consultation des équipes pédagogiques sur le projet de référentiel de formation des classes de 4e EA et 3e EA mise en œuvre dans les établissements d'enseignement agricole à compter de la rentrée scolaire 2016.

Destinataires d'exécution

DRAAF
 DAAF
 Hauts-commissariats de la République des COM
 Établissements d'enseignement agricole publics et privés
 Unions nationales fédératives des établissements privés
 Copie : Administration centrale
 Copie : Inspection de l'enseignement agricole
 Copie : Organisations syndicales de l'enseignement agricole
 Copie : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
 Copie : Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole

Résumé : modalités de consultation des équipes pédagogiques sur le projet de référentiel de formation des classes de 4e EA et 3e EA.

Textes de référence :

- arrêté du 23 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 11 mars 2013 portant organisation des enseignements dans les classes de quatrième de l'enseignement agricole.
- arrêté du 23 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 11 mars 2013 portant organisation des enseignements dans les classes de troisième de l'enseignement agricole.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements scolaires d'enseignement agricole publics et privés sous contrat qui mettront en place à partir de la rentrée scolaire 2016, le référentiel de formation des classes de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole.

Le projet de référentiel de formation est mis en ligne à **partir du 14 mars 2016** pour une consultation par les équipes pédagogiques **jusqu'au 25 avril 2016**.

Le document est consultable sur le site www.chlorofil.fr à l'adresse : www.chlorofil.fr/capa
Il est téléchargeable au format *.PDF* lisible avec le logiciel Acrobat Reader.

Les équipes pédagogiques sont invitées à transmettre leurs remarques jusqu'au 25 avril 2016 selon deux modalités au choix :

- soit par courrier électronique, **via la CONF dédiée** à l'adresse suivante :

O [consult4et3EA @educagri.fr](mailto:consult4et3EA@educagri.fr)

- soit par courrier, au moyen des formulaires annexés à la présente note de service, à l'adresse postale suivante :

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous/direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1, ter avenue de Lowendal
75700 PARIS SP 07

Les remarques seront traitées par les services concernés de la DGER.

Le Directeur des Politiques
de formation et d'éducation

Michel LÉVÊQUE



ANNEXE 1

FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DES REMARQUES DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

PROJET DE REFERENTIEL DE FORMATION DES CLASSES DE QUATRIEME ET DE TROISIEME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

REGION :
Etablissement :
Date :

Auteur des remarques (*cocher la case correspondante*) :

- ☐ Equipe pédagogique
- ☐ Enseignant (*indiquer la discipline*)
- ☐ Personnel de direction
- ☐ Autre personnel

Indiquer vos remarques :

Architecture de formation

Les objectifs de formation

Autres